

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Assistant Socio -Educatif
<b>Emploi</b>	Assistant Socio -Educatif
<b>Métier</b>	Assistant(e) Social(e)
<b>% temps</b>	50%

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (pôle PEA)
<b>Structure interne (CR - <i>Code et Libellé</i>)</b>	69L01
<b>Unité fonctionnelle (<i>Code et Libellé</i>)</b>	UF 2664-AMBU MOUV ADO

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Comme l'ensemble des postes d'assistants sociaux de l'établissement, ce poste est rattaché hiérarchiquement à la direction du service social de l'établissement. Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation, l'assistant socio-éducatif est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, responsable du service, avec délégation au praticien hospitalier responsable de l'unité fonctionnelle dans laquelle il intervient.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 19h10

Cycle hebdomadaire du lundi au vendredi, repos samedi/dimanche/jours fériés

Amplitude horaire : 8h - 18h

Congés pris dans le respect de l'organisation du service

Possibilité de télétravail après 6 mois d'exercice à temps plein, 1 jour par semaine en fonction des impératifs de service.

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

### LE POLE PEA (PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT)

Le Pôle regroupe 4 Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier (intra et extra Hospitalier) :

- Département Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans.
- Département Adolescence et psychiatrie transitionnelle (PEA/psy de l'adulte).
- Département TETA : Psychotrauma de l'enfant, troubles réactionnels et de l'adaptation, troubles de l'humeur et anxieux; dimension légale, acculturation, vulnérabilité, réactions symptomatiques de la construction de personnalité, souffrance psychoaffective avec retentissement familial.
- Département SUNRISE : Service Universitaire du Neurodéveloppement Réhabilitation Intervention et Suivi des Enfants.

**Avec 5 Plateformes de soins sectorisées :**

- Nord Rillieux,
- Sud Lyon 8 Monplaisir,
- Est Meyzieu,
- Ouest Perrache,
- Centre Villeurbanne.

**Avec des unités en intra hospitalier :**

- Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents (UHBA),
- Unité d'hospitalisation & HDJ : Hubert Flavigny,
- Unité d'hospitalisation & HDJ : Unité mères bébés (UMB),
- ASAP Ados,
- HDJ 6-12,
- RAFT.

**En amont des Départements :** la Plateforme d'évaluation et d'orientation POP est un dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux.

Les objectifs de POP sont d'orienter au mieux les familles en fonction des caractéristiques cliniques de la situation de leur enfant, harmoniser le parcours des soins au sein du Pôle PEA.

**L'EQUIPE MOBILE MOUV'ADO****Principes du projet destinés à répondre aux souhaits de la population et aux principales recommandations de bonnes pratiques :**

- L'idée de favoriser la fluidité des parcours.
- La lisibilité du dispositif et premier entretien à courte échéance, favorisant l'accès aux soins.
- La gradation des soins priorisant la prise en charge par l'équipe mobile, afin de limiter les hospitalisations.
- L'intensification du travail avec les partenaires (aidants familiaux, médecins généralistes, psychiatres libéraux, établissements scolaires, MDA, associations...).

Le dispositif répond donc aux recommandations de l'OMS qui envisage la réhabilitation comme un moyen d'accompagnement de la maladie qui vise à permettre aux patients :

- De réduire les symptômes de la maladie et les effets contraires des traitements.
- D'améliorer leurs compétences sociales (capacité à interagir avec autrui de manière adéquate).
- De réduire la stigmatisation.
- De soutenir les familles.
- De renforcer leur pouvoir en tant qu'usagers.

**L'équipe mobile ados aura deux grands volets d'interventions :**

1. Favoriser l'accès au soin et prévenir une dégradation trop sévère de l'état clinique.
  - Intervention en VAD (visite à domicile) pour les adolescents reclus en raison de motifs psychopathologiques présumés (troubles anxieux, troubles psychotiques, troubles relationnels).
  - Proposer l'intervention en co-consultation auprès des médecins généralistes pour les adolescents refusant ou craignant le soin psychiatrique mais dont les manifestations cliniques constatées par un tiers sont jugées très préoccupantes.
2. Déployer des soins intensifs extra-hospitaliers avec une approche « outreach » (= dans le milieu de vie de l'adolescent).
  - En alternative ou relais de l'hospitalisation complète, en articulation avec le CMP.

- Pour les adolescents présentant des troubles psychiques sévères ET contre-indiqués à la prise en charge en HDJ de crise.
- La situation clinique nécessite un travail au sein du milieu de vie de l'adolescent.

**Constitution de l'EM Mouv'Ado :**

- 0,5 ETP Pédopsychiatre
- 0,8 ETP IPA
- 0,5 ETP cadre de santé
- 4,5ETP Infirmier case-manager
- 0,5 ETP ASS
- 0,5 ETP secrétaire
- 0,3 ETP psychologue

**Fonctionnement et lieu d'exercice :**

L'Équipe Mobile est située au bâtiment 415 sur le site intra-hospitalier au 95 boulevard Pinel 69500 BRON. Le parking souterrain est mis à disposition pour les véhicules du personnel. La flotte de véhicules de secteur est mise à disposition pour les équipes mobiles. Les case-mangers bénéficieront d'un téléphone et d'un ordinateur portable.

L'offre de soin pédopsychiatrique s'adresse aux patients de l'intégralité des secteurs du CHV.

Les soins à domicile assurés par les équipes mobiles offrent une alternative à l'hospitalisation complète pour des patients en situation de crise, connus ou non, et au long cours pour ceux qui n'accéderont pas aux dispositifs de consultations : les modalités de soins sont flexibles, adaptées et personnalisées en fonction de la situation et des besoins de la personne.

Les plans de soins proposés par l'équipe pluridisciplinaire visent à :

- Raccourcir les délais de diagnostic et de prise en charge ;
- Diminuer le recours à l'hospitalisation complète ;
- Raccourcir la durée de l'hospitalisation complète ;
- Prendre en charge rapidement la maladie et les symptômes, favoriser le maintien et le développement de l'autonomie à domicile, diminuer le risque de rupture de soin
- Assurer la prise en charge des cas complexes ;
- Réduire le risque d'une longue évolution et de chronicité.

En dehors de la première évaluation, les interventions à domicile sont généralement réalisées de façon autonome. En fonction de l'état clinique de la personne accompagnée, des objectifs de la visite à domicile et après avis IPA & médical, certaines interventions pourront être réalisées par plusieurs professionnels.

La constitution des équipages varie en fonction des compétences requises par les objectifs de soins. Les déplacements sont facilités par la mise à disposition de véhicules de service, de trajets par les transports en commun (bus, tramway, métro).

## **6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION**

« L'assistant de service social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et réglementée (article L411-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles) dans une diversité d'institutions, de lieux et de champs d'intervention ».

L'assistant socio-éducatif est à ce titre membre de l'équipe pluridisciplinaire et travaille en lien direct avec les différentes équipes de soin.

L'assistant de service social est garant de la cohérence entre le projet de vie global de la personne concernée (PPI) et le projet de soin.

Ainsi, l'assistant de service social réalise un travail d'accueil, d'information, d'articulation, de mise en lien, d'étayage tant en direction des enfants, des familles que des partenaires.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

L'activité de l'assistant social s'intègre dans les missions dévolues à l'unité de l'équipe mobile MOUV'ADO. Son action s'inscrit dans une préoccupation particulière pour la dimension du lien social entre les institutions, à propos de la problématique posée par un enfant et sa famille, inscrivant ainsi la structure de soin dans un réseau dont il doit avoir une bonne connaissance. Ainsi, l'assistant de service social réalise un travail d'accueil, d'information, d'articulation, de mise en lien et d'étayage.

➤ **Missions principales du travailleur social :**

- Participation active à la dynamique pluridisciplinaire de l'équipe, avec apport d'un regard social lors des réunions cliniques dans l'élaboration du projet de soin et sa mise en œuvre
- Si nécessaire, capacité à réaliser des interventions à domicile, accompagné des soignants, dans des contextes de crise, notamment pour l'évaluation du contexte familial, l'observation des interactions, afin de mener des évaluations sociales.
- Participer à l'élaboration et à la réalisation du projet global des personnes mineures accueillies.
- Il travaille en lien direct avec les différentes équipes et réseaux, ce qui nécessite une bonne connaissance du réseau et des structures d'accueil
- Être une personne ressource dans les liens avec le médico-social, les partenaires extérieurs, le secteur social.
- Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie,
- Mener des interventions susceptibles de prévenir ou de surmonter les difficultés,
- Agir avec les personnes mineures, les familles, afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique et scolaire.
- Nécessité de mises à jour, de formations régulières dans son champ d'activité

➤ **Travail direct auprès des personnes mineures et de leur(s) environnement(s)**

- Accueil et accompagnement des parents et futurs parents et des personnes mineures, en rapport avec les difficultés rencontrées dans l'environnement social
- Représentation de l'intérêt des personnes mineures concernées
- Bilan de la situation sociale des patients en relation avec leur entourage
- Réalisation d'entretiens avec les personnes mineures, leurs familles et/ ou leurs représentants légaux
- Montage et instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité
- Aide à la constitution et au suivi des dossiers MDPH
- Organisation des transports : interface familles / sociétés de taxis.
- Soutien à la mise en place et au maintien des soins
- Guidance parentale
- Participation aux réunions cliniques

➤ **Travail auprès de l'institution**

- Participation aux réunions institutionnelles CHV
- Participation aux réunions institutionnelles de la direction du service social
- Participation aux réunions institutionnelles polaires dont le BEP (bureau exécutif de pôle)
- Participation aux synthèses internes et partenariales,
- Participation à des temps d'analyse de la pratique fortement recommandée
- Saisie de son activité dans le logiciel Cortexte
- Réalisation du rapport d'activité annuel avec les travailleurs sociaux de la direction du service social
- Accueil de stagiaires dans le cadre de sa fonction métier

**➤ Travail auprès des partenaires**

- Travail de liaison avec les partenaires et institutions extérieures : réunions, visites de structures
- Maîtrise des dispositifs de protection de l'enfance et dispositifs apparentés
- Compétence en travail partenarial et coordination autour de situations complexes ou en rupture de parcours.
- Mise en lien avec les différents partenaires médicaux et sociaux (PMI, MDMS et MDR, ASE, établissements d'enseignements et de formations, EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant), ESMS (établissement sociaux et médico-sociaux), MDPH, établissements de santé, municipalité, réseau associatif local, professionnels en libéral, intra-hospitalier, etc)
- Participation aux équipes éducatives et ESS dans les établissements d'enseignements et de formations
- Participation au Conseil local de Santé Mentale (CLSM) et à ses actions collectives
- Participation aux Ateliers Santé Ville
- Participation au Programme de Réussite éducative

**8. ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Bien connaître les prérogatives et champ d'intervention de son corps professionnel
- Mission de protection de l'enfance
- Expertise sociale et force de propositions
- Bonne connaissance du réseau spécifique
- Guidance parentale individuelle et/ou groupale
- Maintien d'une veille sociale
- Assurance de la continuité de service dans son corps professionnel

**9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISSES****9.1. Compétence légale**

- Être titulaire du DEASS

**9.2. Expérience professionnelle**

- Si possible expériences antérieures dans le domaine de la psychiatrie et/ou dans le domaine de l'enfance (Education Nationale, protection de l'enfance, ...)

**9.3. Compétences et qualités requises**

- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et à représenter sa catégorie professionnelle et sa fonction métier
- Respect du cadre légal du partage d'informations à caractère secret.
- Capacité à gérer son agenda et à produire ses comptes rendus
- Aptitude à établir des relations de travail avec les acteurs partenaires et à maintenir un positionnement interface entre le domaine du soin et le domaine social.
- Dynamisme, disponibilité et adaptabilité
- Capacités d'initiative, d'autonomie dans l'organisation et dans la mise en œuvre des actions à destination des familles et en cohérence avec le projet de soin
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de proposition
- Capacités de travail en réseau et en partenariat
- Capacités relationnelles et sens de l'écoute

**ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL – PEA –  
EQUIPE MOBILE MOUV'ADO****PRP-GRH-1134**

Version 01

Date de validation :  
08/12/2025

- Capacités à rendre compte de son activité
- Technique d'entretien social
- Connaissance en droit social et de la famille
- Autoévaluation et réajustement de sa pratique, mise en œuvre de mesures correctives au besoin
- Capacité à rendre compte, sens de l'autorité
- Bien connaître les prérogatives et champ d'intervention de son corps professionnel
- Connaissance du cadre juridique de l'exercice de sa fonction
- Respect des cadres du partage d'informations à caractère secret
- Capacité d'interpellation de sa ligne hiérarchique lors des situations complexes ou de danger
- Connaissances et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique ...).

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

**Modifications apportées par la nouvelle version**

- Création d'un poste ASS à 0,50%

Rédaction	Vérification	Validation
Groupe Assistants socio-éducatifs de la PEA  S. BOUKHAMA Cadre socio-éducatif	Pr N. GEORGIEFF Chef de pôle V. STAGNOLI  Cadre de santé assistante de chef de pôle  Dr P. ESPI	O. SERUSIER Attaché d'Administration Hospitalière DRH